

autre; ce qui est clairement exprimé par Denis, & confirmé par les témoignages de Champlain & de l'Escarbot.

Voilà les éclaircissémens que j'ai crû devoir vous donner. Au reste, Monsieur, vous serez bientôt forcé de vous rendre à l'évidence du peu de solidité du système Anglois, par la lecture que vous pourrez faire des Mémoires des Commissaires des deux Couronnes sur leurs droits respectifs, qui vont être rendus publics. C'est là, Monsieur, que la matière approfondie & discutée de part & d'autre, est mise dans le plus grand jour, & ne laisse rien à désirer. J'ai l'honneur d'être &c.  
A Paris le 30. Août 1755.

Nous l'avons dit, & nous le répétons, que le Lecteur continuera à trouver dans nos Journaux, les Pièces de marque qui paroîtront sur le fonds des différends entre les deux Couronnes qui se disputent leurs possessions en *Amérique*, & qu'elles seront toujours rapportées avec l'impartialité qui doit être le principe de tout Ecrivain public.

III. L'avantage remporté sur les Anglois vers l'*Obio*, fait à présent le sujet des entretiens, & celui des jugemens que l'on porte sur la future décision de la paix ou de la guerre avec la Grande-Bretagne: Guerre, si elle avoit lieu, on ne croit pas que les Alliés mêmes de cette dernière Couronne y prendroient de part, considéré qu'elle n'auroit que l'*Amérique* pour objet. Mais grand nombre de personnes sensées sont dans la persuasion que l'événement arrivé contribuera à faire baisser l'esprit soulevé des Anglois, & à faciliter les choses pour rentrer dans les voyes d'un accommodement. Quoiqu'il en soit, des Conseils extraordinaires se tiennent à la Cour, qui